

## Rapport de jury - CRPE 2016

### Oral 1 : Mise en situation professionnelle

#### Première partie : présentation du dossier

##### 1) Dossiers des candidats

Les dossiers présentés au jury respectent globalement le format attendu, tant sur la forme que dans les contenus. Ils attestent, dans leur grande majorité, d'un travail sérieux. Les candidats se sont bien appropriés le sens de la démarche d'investigation et ont su l'explicitier. D'une manière générale, une recherche approfondie a été conduite pour présenter et justifier les connaissances scientifiques. Parfois, une lisibilité a été apportée au sujet des attendus du premier degré mis en perspective avec ceux du second, dans un souci de cohérence et de continuité. Les candidats peuvent s'attendre à être interrogés sur les apports scientifiques cités qui doivent donc être maîtrisés.

L'organisation choisie est souvent la même : une partie scientifique et didactique suivie d'une partie pédagogique. Ces trois parties sont souvent traitées de façon linéaire. On relève peu ou pas d'aller-retour. La partie scientifique est bien développée. Les candidats pensent à citer leurs sources et à rendre lisibles leurs choix. La partie pédagogique est structurée à partir de la séquence pédagogique avec un zoom sur une des séances la composant. Les documents joints témoignent trop peu souvent de productions d'élèves. Des dossiers concernant le domaine des arts visuels ne présentent pas d'images.

Le jury regrette que de nombreux dossiers comportent des fautes d'orthographe ou de syntaxe, parfois en nombre important, des phrases incomplètes. Une relecture semble indispensable. Plusieurs dossiers n'intègrent pas de conclusion. Il serait souhaitable que les candidats rédigent une synthèse, soit du travail de recherche, soit de l'expérience vécue en classe.

Une bibliographie ne peut être confondue avec une sitographie. Il est nécessaire de connaître les ouvrages utilisés, leurs auteurs. Les références doivent tenir compte de l'évolution de la discipline concernée.

Au regard des dossiers consultés cette année, des points mériteraient une attention particulière comme les pré-requis, l'évaluation, la différenciation.

Enfin, il est toujours intéressant de disposer d'une version numérique sur CD pour accéder facilement aux ressources citées.

## **2) Présentations réalisées par les candidats**

En général, les présentations sont bien préparées et respectent le temps de l'épreuve. Les candidats qui réussissent ont le souci de présenter une introduction, une mise en perspective de leur propos. Ils établissent notamment des liens argumentés entre les fondements scientifiques et leur pratique. Certains utilisent le tableau mis à leur disposition pour schématiser les données. Ils articulent les étapes de la séquence proposée et les principes didactiques et pédagogiques mis en œuvre. Ils relatent des stages et d'autres séquences menées qui complètent le propos de leur dossier.

Les membres de la commission attendent des candidats une prise en compte du jury en maîtrisant le débit de parole ainsi que la hauteur et l'intensité de la voix. Certains candidats se contentent de faire une restitution linéaire de leur dossier ou de le lire sans le commenter ou l'approfondir. D'autres récitent un texte appris par cœur ce qui ne rend pas le propos très fluide et génère des trous de mémoire déstabilisant le candidat. Quelques candidats ont un niveau de langue trop familier.

Le jury regrette que la plupart des présentations soient proches du contenu du dossier et n'apportent pas d'éléments nouveaux. Les candidats qui réussissent montrent une capacité à mettre en perspective le sujet avec les fondamentaux de l'éducation nationale (valeurs, notions). Ils proposent des prolongements, des éléments de transversalité, une distanciation, une approche plus analytique voire des éléments nouveaux témoignant de l'avancée de la réflexion depuis le dépôt du dossier. Les restitutions valorisées sont celles qui rendent compte des obstacles rencontrés lors de l'expérimentation personnelle des protocoles envisagés ou de la mise en œuvre d'une séquence dans une classe.

Les usages du numérique avec les élèves se développent dans les dossiers mais l'outil numérique est peu utilisé dans les présentations.

## **3) Conseils donnés aux futurs candidats**

Le jury conseille aux candidats de soigner la présentation d'un dossier bien structuré. Celui-ci doit être clair, aller à l'essentiel, étayer une pratique de classe et montrer une réflexion sur la partie pédagogique. Les candidats peuvent valoriser les productions des élèves relatives à leur séquence pédagogique.

Les fondements didactiques et pédagogiques cités doivent être connus et les programmes d'enseignement approfondis. Les candidats doivent être en mesure de faire des liens avec les disciplines autres que celle ayant fait l'objet de la présentation.

La copie de phrases ou de paragraphes plusieurs fois dans un dossier par « copier / coller » est mal perçue par le jury. De même, le jury est en capacité de repérer les éléments copiés en intégralité sur Internet sans que les sources ne soient citées. Il est conseillé de paginer le dossier et de prévoir une conclusion. On pensera à joindre des travaux d'élèves et à proposer des documents lisibles, pas trop petits. Le jury ne saurait trop conseiller une relecture du dossier pour éliminer toutes les erreurs orthographiques ou de syntaxe.

La présentation faite par le candidat induit généralement et partiellement une partie de l'entretien qui suit. Il n'est pas pertinent de réciter cette présentation, de faire une lecture linéaire du dossier ou une redite. Le candidat doit être capable d'approfondir, de justifier, d'explicitier tous les propos énoncés à l'oral.

Pour certains candidats, le jury s'étonne de la distorsion très importante entre la qualité du dossier et la faiblesse de la présentation.

## **Deuxième partie : entretien avec le jury**

### **1) Entretien avec le jury**

Dans leur grande majorité, les candidats font montre d'une réelle écoute des questions, d'un souci d'apporter des réponses claires, précises et argumentées. Ils manifestent également largement la capacité à rester mobilisés sur la durée de l'épreuve. Le jury attend des candidats qu'ils entrent dans un échange et une discussion professionnels.

Les candidats qui réussissent cet entretien dialoguent et prennent réellement en compte les questions du jury. Ils font preuve d'ouverture et les interactions sont constructives. Ils disposent de connaissances avérées et manifestent une réflexion solide. Ils sont capables de distanciation et apportent des pistes de remédiation quant aux difficultés pédagogiques soulevées par les membres du jury. Certains candidats ne rentrent pas dans un dialogue constructif et restent sur des positions tranchées. Il est surprenant de remarquer que certains se contredisent ou ne terminent pas leurs phrases voire montrent de l'agacement au jury.

Les candidats qui font appel à des connaissances élargies du système éducatif et d'autres disciplines sont valorisés de même que les candidats qui affirment une identité professionnelle intégrant transmission des savoirs et postures professionnelles.

L'organisation du discours (tonalité, débit de parole) et la conviction sont de véritables atouts. Il en est de même pour les capacités d'argumentation et la prise en compte des propositions du jury pour faire évoluer sa réflexion. Le jury rappelle la nécessité d'être vigilant sur la qualité de la langue utilisée.

### **2) Conseils donnés aux candidats**

Les candidats doivent être capables de réagir à des questions variées qui s'enchaînent de manière rapide. Il est nécessaire d'être à l'écoute, de répondre aux questions posées et de ne pas chercher à inverser les rôles. Le jury n'est pas là pour donner des conseils.

Il faut également envisager des transferts de la pratique dans d'autres niveaux, d'autres lieux, d'autres enseignements. Le jury conseille de travailler les aspects théoriques des sujets connexes à celui retenu.

Il est conseillé aux candidats de savoir effectuer des inférences aux expériences, de se positionner dans un véritable travail de préparation de classe pour balayer quelques éléments de réalité : contexte scolaire, différenciation, gestion matérielle, gestion de groupes.

Le candidat doit adopter une posture réflexive, montrer sa capacité à mettre en perspective son enseignement dans le cadre plus général des valeurs de l'école. Il est opportun aussi de montrer une attitude de recherche professionnelle. La référence à Eduscol est peu citée. La connaissance des théories du développement de l'enfant et des neurosciences est un atout.

Les candidats ne doivent pas hésiter à faire reformuler une question incomprise. Il faut aussi éviter les réponses tranchées comportant des jugements de valeur.

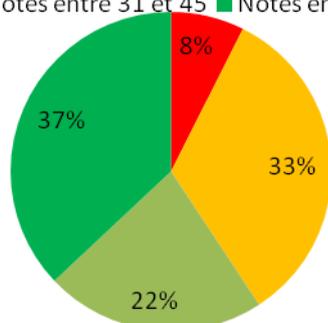
## Remarques générales sur l'ensemble de l'épreuve

Le jury attire la vigilance des candidats sur les attentes de l'institution relatives aux principes déontologiques et éthiques d'un fonctionnaire ainsi qu'aux obligations d'un professeur des écoles. Les candidats doivent manifester une réflexion par rapport aux enjeux du métier.

Enfin, la lecture de littérature pédagogique ne peut que nourrir et enrichir la réflexion et les capacités de proposition des candidats. Des thématiques telles que l'évaluation méritent des approfondissements permettant de s'extraire de positions formelles ou convenues.

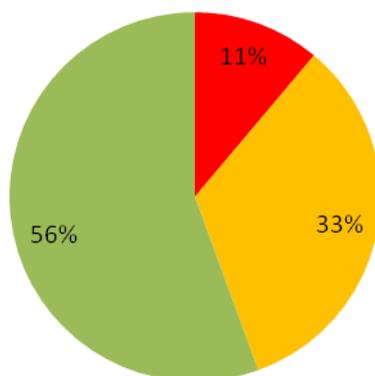
### Répartition des notes oral 1 privé

■ Notes entre 0 et 15   ■ Notes entre 16 et 30  
■ Notes entre 31 et 45   ■ Notes entre 46 et 60



### Répartition des notes oral 1 3ème concours

■ Notes entre 0 et 15   ■ Notes entre 16 et 30



## Répartition des notes oral 1 Public

■ Notes entre 0 et 15 ■ Notes entre 16 et 30 ■ Notes entre 31 et 45  
■ Notes entre 46 et 60 ■ Absents

